

RUEIL-LA-GADELIÈRE

Page 36



Son tilleul de plusieurs siècles labellisé arbre remarquable

RUEIL. Un tilleul labellisé *Arbre remarquable de France* au château de la Gadelière

La propriétaire du château de la Gadelière a reçu le label *Arbre remarquable de France* pour un de ses tilleuls plusieurs fois centenaire.

Samedi dernier, Georges Fetermen, président de l'association nationale ARBRE - qui pour objectif de protéger, sauvegarder et favoriser les recherches d'arbres remarquables en France - est venu remettre à Laurence de La Vaissière, propriétaire du château de la Gadelière, le label *Arbre remarquable de France* pour les soins qu'elle apporte à un tilleul planté au début des années 1600 par un ancien propriétaire, Charles Dufour.

Charles Dufour n'a jamais habité le domaine, il vivait à Verneuil-sur-Avre en qualité d'écuyer et receveur des tailles de l'élection de Verneuil. En revanche, il s'est fait enterrer dans l'église de la Gadelière et son fils Charles Felix offrira une cloche qui sera bénie en 1756.



Lors de la remise du label à Laurence de la Vaissière.

Il passera une partie de sa vie à arborer cette ancienne place forte. Prendront également racine des acacias, des chênes et des ifs, plantés par les propriétaires successifs.

Patrimoine botanique

Ainsi, encore aujourd'hui, on peut voir des allées de tilleuls plantés autour de l'ancien potager et, de-ci de-là, des marronniers qui auraient été mis en place au cours des années 1860.

En remettant ce label, Georges Fetermen, soulignait le souci de Laurence de la Vaissière de conserver ce patrimoine botanique, symbole de la biodiversité et d'un patrimoine finalement collectif qu'il faut protéger.

La propriétaire du château de la Gadelière s'est montrée émue par les paroles prononcées à son égard, indiquant que son but était de conserver le plus longtemps possible ces spécimens, plantant à son tour de jeunes

sujets en remplacement des disparus pour les générations futures.

Elle soulignait toutefois les difficultés qu'elle avait pour trouver chez les pépiniéristes des sujets qui n'étaient pas élevés en fûts.

Lors des visites estivales du château, les visiteurs seront invités à voir ces « titans » en suivant un parcours d'arbres anciens.

Zoom sur l'association

Créée en 1984, l'association ARBRES - Arbres Remarquables, Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde - a pour principaux objectifs : effectuer des recherches tant biologiques qu'historiques sur ces témoins du passé ; aider aux inventaires locaux d'arbres remarquables ; aider ceux qui souhaitent sauver ces arbres ; créer un label efficace.

L'association s'efforce de diffuser les connaissances de toutes sortes en ce qui concerne ces arbres. Elle travaille sur l'évolution de la législation concernant la protection de ces vieux arbres.